

## **Rapport de la commission au Conseil communal**

**Date de la séance :** 05.11.2025

**Titre :** Réponse au postulat de Mme la Conseillère communale Muriel Cuendet Schmidt intitulé « Pour qu'Épalinges obtienne le label Commune en santé »

**Préavis n° :** Cliquez ici pour entrer du texte.

**Rapport n° :** 24/2025

Monsieur le Président,

Monsieur le Syndic,

Mesdames les Municipales, Messieurs les Municipaux,

Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

La commission ad hoc chargée d'examiner ce préavis/rapport municipal était composée de :

PLR 1: Mme Cosette PERFECT

PLR 2 : M. Fabien LOI ZEDDA

PLR 3 : M. Alexandre OMUKU

PS 1 : M. Corentin BINAMÉ

PS 2 : Mme Sandrine LARGEY BOTTI

Verts.es 1 : Mme Linn THOREAU MARGOT

Verts.es 2 : Mme Béryl MACÉ

Vert'lib : M. Stéphane BRUNEAU, Président rapporteur

EP : M. Marc-Henri ROSSIER

**Représentant-e-s de la Municipalité :** Mme Chantal Good

### **Introduction**

Le Président accueille l'ensemble de la commission et la Municipale en signalant que l'initiaute ne pouvant être présente, un texte sera lu de sa part par son remplaçant.

Le Président demande ensuite si un commissaire se porte volontaire pour établir le rapport. A l'unanimité, le Président est désigné rapporteur. Puis il est soumis aux commissaires la demande d'accord de transmission du rapport à l'ensemble du Conseil. A l'unanimité, la demande est soutenue. La Commission peut commencer sa discussion.

### Discussion générale

Le Président donne la parole au commissaire pour la lecture du message de Madame Cuendet-Schmidt :

*Monsieur le Président,  
Madame la Conseillère municipale,  
Chères et chers collègues,*

*Je remercie la Municipalité pour la prise en compte de mon postulat.*

*Cette démarche permettra de mettre en lumière les actions déjà entreprises par les autorités communales en matière de santé communautaire et donc de mesures en faveur de l'amélioration de la qualité de vie.*

*Je vous remercie pour votre attention et vous souhaite une bonne séance.*

*Muriel Cuendet Schmidt*

Puis la parole est donnée à Madame la Municipale pour un complément d'information. Celle-ci nous indique que la seule inconnue à ce jour est le nombre d'étoiles que la Commune obtiendra dans le cadre de ce label. Elle relève aussi que bien que le label ne coûte rien à la commune, il a quand même demandé 6 mois de travail à une collaboratrice pour recueillir toutes les informations, les compiler et enfin amener la réponse complète de la Municipalité.

Il est ensuite demandé à chaque commissaire de s'exprimer. D'une manière générale, les commissaires remercient la Municipalité pour une réponse aussi complète et d'avoir permis ainsi d'obtenir une vue complète des actions existantes et ainsi un inventaire exhaustif. Cela a permis de se rendre compte de ce que la Commune faisait déjà sans pour autant avoir le label.

Un commissaire remarque qu'il aura fallu près de 3 ans pour obtenir cette réponse et pose la question sur la priorité de cette réponse de la part de la Municipalité. Madame la Municipale répond qu'un manque de ressources au sein des collaborateurs a justifié ce délai, vu le temps nécessaire pour compiler toutes les informations.

Un commissaire constate, connaissant maintenant l'ensemble des mesures, s'il ne manque pas un système d'information au public et demande comment mieux diffuser ces actions auprès des habitantes et habitants de la commune. Une discussion est engagée sur les supports de communication de la commune.

La parole n'est plus demandée, la commission passe au vote.

### Amendement-s

Oui Cliquez ici pour entrer du texte.

Non

**Soumis au rapport de la CoFin**

Oui Cliquez ici pour entrer du texte.

Non

**Vœux/questions**

Oui Cliquez ici pour entrer du texte.

Non

**Conclusions**

C'est à l'unanimité de ses membres présents que la Commission désignée à cet effet vous propose, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, d'adopter le rapport suivant :

**LE CONSEIL COMMUNAL D'ÉPALINGES**

- vu le rapport n° 24/2025 de la Municipalité du 06.10.2025 ;
- entendu le rapport de la Commission nommée pour examiner ce dossier ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

**décide**

- 1. d'accepter la réponse de la Municipalité au postulat déposé par Mme la Conseillère communale Muriel Cuendet Schmidt intitulé « Pour qu'Épalinges obtienne le label Commune en santé ».**

Le président rapporteur de la  
commission  
Stéphane Bruneau

11 novembre 2025



